



Le 2^e Groupe scout de Hull travaille dans la bonne entente, en collégialité et en prenant connaissance des conséquences de ses gestes sur les autres. Sa gestion est décentralisée et orientée vers la volonté des jeunes. Il assure une bonne progression scout et compte la nature et la protection de l'environnement au cœur de ses valeurs.

PROCÈS VERBAL DU 2^E GROUPE SCOUT DE HULL, TENU LE JEUDI 10 DÉCEMBRE 2015, À 19H30 À L'ÉCOLE DES DEUX RUISSEAUX.

Présents : Simon Leclair, Daniel Rozon, Sylvain Dupuis, Rémi Colpron, Solange Tamou, Marie-Josée Chartrand, M. Patrick Derepentigny, Sophie Boisvert, Marie-Claire Lemay, Renée Bédard, Pascal Boyer, Marjorie Chéron, Isabelle Derome.

Absents : Michel Gagnon, Michel Ducharme, Sébastien Monfils.

Secrétaire : Solange Tamou

I OUVERTURE DE LA SÉANCE

A BIENVENUE AUX NOUVEAUX MEMBRES

Simon souhaite la bienvenue à Marjorie et fait faire un tour de table pour permettre à tout le monde de mieux se connaître.

B ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Marie-Josée Chartrand propose l'adoption de l'ordre du jour.
L'ordre du jour est adopté avec l'ajout des points suivants :

- 2 C Foulard
- 2 D Fonds d'aide

CG20151210-01

Adoptée à l'unanimité

C ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DU 15 OCTOBRE

Sylvain Dupuis propose l'adoption du procès verbal.
Le procès verbal est adopté avec les modifications suivantes :





Remplacer Marie-Hélène Trentin par Marie-Hélène Cantin;
Remplacer Mowgli par Mowgli;
Remplacer Marie-Claude Gareau par Marie-Claude Gareau;
Enlever Marie-Claire Lemay de la liste des personnes présentes et la mettre dans les absences.

CG20151210-02

Adoptée à l'unanimité

D ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DU 12 NOVEMBRE

Marie-Claire Lemay propose l'adoption du procès-verbal du 12 novembre.
Le procès-verbal est adopté avec la correction du nom de Trevor Rivets.

CG20151210-03

Adoptée à l'unanimité

E SUIVI DU PROCÈS VERBAL DU 12 NOVEMBRE

- i. Suivi à la résolution demandant d'écrire une lettre au CA du district : Les membres décident d'envoyer au préalable un courriel aux membres.
- ii. Service web Bénévolat Canada : Le suivi n'a pas encore été fait.
- iii. Garder la note de service de garde dans nos suivis : Renée Bedard explique que c'est l'école elle - même et non le service de garde qui en a la charge et mentionne attendre la décision de l'école pour un suivi.
- iv. Les foulards : Rémi indique avoir envoyé un courriel au fournisseur et ne pas avoir à date eu de réponse.
- v. Suivi sur la procédure en équipement à faire. Une discussion est tenue pour discuter de la ligne de conduite à adopter, puisque M. Monfils est souvent absent. Marie-Josée est chargée de se mettre en contact avec lui.
- vi. Compte bancaire de la meute Mowgli : Simon est chargé d'écrire une résolution à ce sujet.

F SUIVI DU PLAN D'ACTION

Simon fait une lecture du plan d'action 2015-2016 sur la croissance et réitère l'importance d'établir un partenariat avec un organisme communautaire, par





exemple avec celui qui s'occupera de l'accueil des réfugiés syriens. Simon est chargé d'appeler le président d'accueil parrainage Outaouais (APO) pour lui proposer notre aide.

Pour ce qui est de la présence des animateurs à un minimum de 80%, Simon fait faire un tour de table pour avoir la rétroaction des animateurs présents.

Castor : Pascal informe que toutes ses bénévoles ont suivi toutes les formations et sont présentes à 80%. Renée corrobore l'information.

Wainganga : Patrick informe qu'il n'y a rien à signaler d'anormal.

Roc de la Paix : Renée informe avoir deux animateurs solides qui se sont inscrits et que les autres seront des bénévoles.

Clan : Rémi informe qu'un de ses animateurs quittera pour le printemps et précise que les autres animateurs sont souvent présents.

Coureurs des bois : Sylvain partage que son équipe est à jour avec les formations et qu'il n'y aurait rien à signaler pour les présences.

Pionniers : Marie-Claire informe que son équipe est encore dans la limite des 80%. Elle ajoute s'être elle-même programmée trois (3) formations.

Daniel rappelle la pertinence de remettre un plan de formation aux nouveaux membres impliqués dans la gestion.

II DÉCISIONS

A DOSSIER TERRITOIRE : SUIVI

Rémi rappelle qu'on peut voir dans le SISC la localisation des membres et ajoute qu'il faut cependant y être inscrit pour y avoir accès. Sophie indique s'être rapprochée des écoles du Dôme, Notre Dame et Saint-Rédempteur qui seraient intéressées à recevoir des dépliants explicatifs. Elle indique qu'à l'école du Dôme, un jeune adulte scout ferait la tournée des classes pour présenter les dépliants.

Les participants décident de trouver des animateurs et surtout des animatrices pour être en mesure de prendre soin des éventuelles nouvelles recrues. La prochaine rencontre étant prévue pour le 18 février, la décision est prise de donner dès maintenant carte blanche à Sophie.





B FICHE BÉNÉVOLE

Simon pose la question de savoir si les fiches bénévoles ont toutes été remplies. Marie-Josée est chargée de se rapprocher de Chantal du District.

C BADGE

Rémi informe que cela coûterait 96 cents en plus des taxes ontariennes. Rémi et Daniel sont chargés de faire le suivi.

D FOULARDS

Rémi mentionne avoir contacté le fournisseur et ne pas avoir, à date, eu de réponse. Isabelle est chargée de faire le suivi auprès du fournisseur et d'en commander environ une centaine pour l'automne.

E FONDS D'AIDE

Renée indique que la ville aurait resserré les règles et qu'il faudrait désormais avoir une pré-autorisation. Elle ajoute qu'il faudrait également établir une facture pour les camps d'hiver et d'été. Renée est chargée de faire le suivi avec les unités, puisqu'il y aurait 8 jeunes concernés.

Sur un autre ordre d'idées, Renée mentionne s'être rapprochée des autres camps pour faire une levée de fonds.

F FORMATION CAMPING D'HIVER

Pascal partage son souhait de proposer une formation de camping d'hiver.

Daniel appuie cette proposition.

CG20151210-04

Adoptée à l'unanimité

III INFORMATION

A FINANCE

Daniel demande à avoir les chiffriers pour les camps d'hiver.

Simon demande à avoir les coûts de l'année pour fin d'impôts.





L'équipement : Sylvain aimerait qu'on responsabilise tous les jeunes au rangement de l'équipement. Rémi informe s'être rapproché de la ville pour avoir une salle plus grande qui nous permettrait de fusionner toutes nos affaires.

Sylvain demande à se débarrasser des objets inutiles, comme les bancs et les glacières. Rémi répond que c'est une tradition de les avoir et qu'on ne peut s'en départir aussi facilement.

B NOUVELLES DES UNITÉS

Castor : Castou : découcher 18-19 décembre avec promesse 19 décembre au matin, les invitations ont été envoyées. Retour le 11 janvier.

Découvreur : Promesse le 16 décembre au chalet Bisson. Renée y invite tous les adultes. Camps d'hiver, 20 au 21 février.

Louveteaux : Roc de la paix, camps d'hiver 19 février
Wainganga : camps d'hiver 5, 6, 7 février.

Éclaireur : Phoenix : distribution panier de Noël, camps d'hiver en même temps que Roc de la Paix.

Pionnier : La Guignolée fut un franc succès. Rallye et découcher, camping 5 au 7 semi léger, semi chalet. Marathon de ski : Montebello du 19 au 21 février.

Coureur des Bois : Sylvain partage avoir perdu 3 jeunes pour des questions d'ordre alimentaire. Camps d'hiver 5 et 6 février.

Clan : Camp en fin de semaine
Carrefour polaire pour l'ensemble des camps, route nationale organisée par le Clan.

C NOUVELLES DU DISTRICT :

Rémi informe avoir envoyé, en son nom propre, une lettre au district au sujet de la gestion des risques, car leurs exigences au niveau de la sécurité sont énormes.





IV DATES DES PROCHAINES RENCONTRES :

- ✓ 18 février,
- ✓ 17 mars,
- ✓ 14 avril,
- ✓ 12 mai,
- ✓ 9 juin.

V LEVÉE DE LA RENCONTRE

Les sujets étant épuisés, Simon lève la séance à 21h30.





Plan d'action pour l'année 2015-2016

vii. Qualité

- Les animateurs doivent être présents à un minimum de 80% des réunions pour être considérés comme animateur. Sous ce seuil, ils seront considérés comme des bénévoles occasionnels.
- Que d'ici juin 2015, tous les adultes impliqués dans le groupe en animation et en gestion aient suivi un minimum de 3 nouvelles formations dont la pédagogie de leur branche.

viii. Présence

- Que chaque unité prépare une activité de service à la communauté en plus de celles déjà organisés par le Groupe.

ix. Croissance

- Qu'il y a un partenariat d'établit avec un organisme communautaire permettant d'accroître nos effectifs jeunes et/ou adultes.

x. Permanence

- Que soient comblés 4 postes d'action au conseil de groupe dont la comptabilité, le financement, le responsable de l'équipement et le responsable du développement.

